

# Le Réalisateur de Rêves



31 décembre 2024



## Trump 2.0 – Un nouveau tarif est en place

Il y a un an, les perspectives pour les actions américaines et canadiennes étaient plus ou moins optimistes après une année 2023 solide, en particulier aux États-Unis. Bien que certains moments de 2024 aient nécessité de la prudence, la tendance générale est restée à la hausse. Les principaux indices boursiers ont régulièrement atteint de nouveaux sommets, faisant de 2024 une autre excellente année pour les investisseurs.

Les attentes d'une baisse de l'inflation et des taux d'intérêt se sont concrétisées en 2024, soutenant ainsi une économie américaine résiliente. Ces conditions favorables, combinées aux gains spectaculaires des grandes entreprises technologiques axées sur l'IA, ont contribué à deux années consécutives de rendements à deux chiffres pour les actions américaines en 2023 et 2024, les meilleures performances depuis 1997 et 1998. Au Canada, l'indice composé S&P/TSX a connu sa meilleure année depuis 2021, plus que doublant son rendement de 2023.

L'indice composé TSX du Canada a terminé l'année avec un gain de **3,76 %** au quatrième trimestre, portant son rendement annuel à **21,65 %**. L'indice S&P 500 des États-Unis, mesuré en dollars canadiens, a augmenté de **9,02 %** au quatrième trimestre et a clôturé l'année avec une hausse de **36,36 %**. L'indice MSCI World, qui mesure la performance des actions sur 23 marchés développés, a progressé de **6,39 %** au quatrième trimestre et a terminé l'année en hausse de **30,01 %**. L'indice obligataire FTSE Canada Universe a reculé de **-0,04 %** au quatrième trimestre, portant son rendement annuel total à **4,23 %**. \* Pendant ce temps, le dollar canadien a chuté fortement par rapport au dollar américain, perdant **6 %** au quatrième trimestre et terminant l'année en baisse de **7,9 %**.

Le dernier trimestre de l'année a été particulièrement mouvementé. L'enthousiasme suscité par la victoire électorale de **Donald Trump** a entraîné d'importants flux d'investissement vers les actions américaines en novembre, propulsant les marchés à de nouveaux sommets. La Réserve fédérale américaine a abaissé les taux d'intérêt de **25 points de base** le **7 novembre**, suivis d'une nouvelle réduction d'un quart de point en **décembre**, portant le total des baisses de taux en 2024 à **100 points de base**. Cependant, les actions américaines ont reculé dans les dernières semaines de l'année après que le président de la Fed, **Jay Powell**, a signalé que le rythme des baisses de taux en 2025 pourrait être **plus lent** que prévu par les marchés.

Malgré ce recul en décembre, les actions américaines et canadiennes ont enregistré **d'importants gains annuels en 2024**.

Le marché obligataire a également connu des changements notables tout au long de l'année. Les rendements des obligations gouvernementales canadiennes et américaines à **10 ans** ont chuté de **plus de 100 points de base** entre avril et mi-septembre à mesure que l'inflation diminuait et que les banques centrales commençaient à baisser les taux d'intérêt. Cependant, cette tendance s'est inversée au dernier trimestre, les prix des obligations ayant baissé en raison de **données d'inflation américaines plus élevées que prévu** en octobre et novembre.

L'inflation et les taux d'intérêt étaient des préoccupations majeures en début d'année 2024, mais **les deux ont considérablement diminué** au fil des mois. L'inflation américaine est passée de **3,4 % en décembre 2023 à 2,4 % en septembre**, avant de remonter légèrement à **2,7 % en novembre**. Cette baisse progressive a permis à la Fed d'assouplir sa politique monétaire pour la première fois en **quatre ans**, en réduisant son taux directeur de **50 points de base en septembre**, suivis de deux réductions d'un quart de point, ramenant la fourchette cible à **4,25 %-4,5 %**, un niveau jamais vu depuis décembre 2022.

Alors que l'économie américaine a montré **des signes de résilience**, la situation au Canada a été **beaucoup plus difficile**. Le **Fonds monétaire international (FMI)** a souligné la solidité de l'économie américaine par rapport aux autres pays avancés, tandis que le **Canada a connu un déclin du PIB réel par habitant et une stagnation de la croissance de la productivité**. La **Banque du Canada** a réagi en réduisant les taux d'intérêt **plus tôt et plus agressivement** que la Réserve fédérale américaine, mais **le dollar canadien a continué de s'affaiblir** face au dollar américain.

### À quoi s'attendre en 2025 ?

L'économie américaine est en bien meilleure posture que celle du Canada, et **Donald Trump** a exprimé sa volonté d'adopter des politiques favorisant une croissance encore plus forte. Historiquement, une **économie américaine robuste** profite au Canada, mais Trump a également indiqué son intention d'imposer **des tarifs douaniers élargis** à plusieurs partenaires commerciaux des États-Unis, y compris le Canada. Si ces tarifs sont effectivement mis en place, ils pourraient **entraîner le Canada en récession**, ce qui en fait une préoccupation majeure pour les investisseurs canadiens en 2025.

Quelle que soit la conjoncture actuelle des marchés, **maintenir une stratégie d'investissement disciplinée et à long terme reste la meilleure approche**. Il est essentiel d'éviter les décisions émotionnelles et de diversifier son portefeuille pour **réduire les risques et assurer des rendements durables**.

---

### Points de planification

- **REER** : Date limite de cotisation pour 2024 : **3 mars 2025**. Maximum 2024 : **31 560 \$**. Maximum 2025 : **32 490 \$**.
- **REEE** : Les bénéficiaires québécois reçoivent une subvention additionnelle de **10 % (QESI)**, portant le total des subventions à **30 %**.
- **CELI** : Nouvel espace de cotisation de **7 000 \$ disponible depuis le 1er janvier 2025**. Total accumulé depuis 2009 : **102 000 \$**.

- **Conversion en FERR** : Ceux qui atteignent **71 ans en 2025** devront convertir leur REÉR en FERR avant la fin de l'année.
  - **Planification successorale** : Vérifiez que vos **testaments et mandats** sont à jour.
- 

### Report de la modification des gains en capital

Dans le **budget fédéral 2024**, le gouvernement canadien a proposé d'augmenter le **taux d'inclusion des gains en capital** de **50 % à 66,67 %** pour les entreprises et fiducies, avec un seuil de **250 000 \$** pour les particuliers avant d'appliquer le nouveau taux.

Toutefois, la **prorogation du Parlement canadien le 6 janvier 2025** a semé le doute sur l'application de ces mesures. Le 31 janvier 2025, le gouvernement fédéral a annoncé que **l'entrée en vigueur de cette réforme est reportée au 1er janvier 2026**. Cela signifie que **le statu quo est maintenu pour vos impôts de 2024 et 2025**.

**Plus de mises à jour à venir !**

---

### Avis de non-responsabilité :

Les commentaires contenus dans ce document constituent une discussion générale de certaines questions et sont fournis à titre informatif uniquement. Ils ne doivent pas être considérés comme des conseils fiscaux ou juridiques. Veuillez obtenir des conseils professionnels indépendants adaptés à votre situation particulière.

Ce bulletin a été rédigé, conçu et produit par **Matthew Humes**, au bénéfice de **David Humes, Matthew Humes, Danielle Mills et Guillaume Bernardi**, conseillers en fonds d'investissement chez **DD Humes**, un nom commercial enregistré auprès d'**Investia Services Financiers Inc.** Il ne reflète pas nécessairement l'opinion d'Investia Services Financiers Inc.

Les informations contenues dans ce bulletin proviennent de sources que nous considérons comme fiables, mais nous ne pouvons garantir leur exactitude ou leur fiabilité. Les opinions exprimées sont basées sur une analyse et une interprétation à la date de publication et peuvent être modifiées sans préavis. De plus, elles ne constituent ni une offre ni une sollicitation d'achat ou de vente de valeurs mobilières.

Les **fonds communs de placement** sont offerts par **Investia Services Financiers Inc.** Des frais de souscription, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais peuvent s'appliquer aux investissements dans des fonds communs de placement. Veuillez lire le **prospectus** avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et les rendements passés ne sont pas indicatifs des performances futures.

\*Source : *Morningstar Canada*